

Université de Porto Rico
Río Piedras
Faculté des lettres
Département des langues étrangères

FRAN 4001-0U1
Introduction à la littérature française I (3 unités)
Août – Décembre 2021

Professeur Diana Acosta
Heure du cours Lundi et Mercredi de 10h00 à 11h20
Salle de classe présentielle LPM 210
Salle de classe virtuelle Zoom
Heures de bureau Du lundi au jeudi sur rendez-vous en ligne via Zoom ou sur le campus
E-mail diana.acosta@upr.edu
Plateformes et/ou applications Moodle, Zoom
Prerrequis FRAN 4008
Modalité Hybride (12 heures : mode présentiel)

Description du cours

Ce cours est une introduction aux périodes et aux textes littéraires français du Moyen Âge, de la Renaissance et de l'Âge Classique. Il constitue la première partie d'une séquence panoramique d'introduction à la littérature française qui couvre l'histoire de la littérature française du Moyen Âge au vingtième siècle.

Objectifs du cours

A la fin du semestre l'étudiant pourra :

- repérer et connaître des périodes et des genres littéraires français
- établir des associations et des liens entre la production littéraire française et ses connaissances littéraires en général
- lire et analyser des textes littéraires en français
- employer et se servir d'un vocabulaire d'analyse littéraire
- se servir de stratégies de lecture et d'analyse
- articuler de façon logique et cohérente, et par écrit, des idées ou des hypothèses de travail
- s'exprimer oralement à un niveau de langue académique
- répondre à des questions par écrit dans le manuel ou feuilles numériques
- établir des liens avec l'art, l'architecture et la musique de chaque période

Manuel et autre requis

- Littérature progressive du français (niveau avancé). Paris : CLÉ International, 2019 chez <http://www.schoenhofs.com/>
- des documents numériques et/ou photocopiés

Plan et modalité du cours (sujets à des changements)

Auteurs abordés	Ouvrages littéraires	hrs
Introduction au cours		1,5
Le Moyen-Âge (12 heures)		1,5
Auteur inconnu	<i>Aucassin et Nicolette</i> , chant 27, fin du XIIe siècle – début XIIIe siècle	1,5
France, Marie de	<i>Le corbeau et le renard</i> , 1167 - 1189	1,5
Bérout, traduction de Bédier, 1170 - 1190	<i>Tristan et Iseut</i>	1,5
Troyes, Chrétien de	<i>Yvain ou le Chevalier au lion</i> , vers 1180	1,5
Pisan, Christine de	<i>Seulette suis in Cent ballades</i> , 1394 -1399 <i>Contre les Médisants in Épître au dieu d'amours</i> , 1399	1,5
Villon, François	<i>La ballade des pendus</i> , 1463	1,5
Devoirs électroniques, participation synchrone		
Forum électronique 1		
Compte rendu 1		
Contrôle écrit 1 sur place		1,5
La Renaissance (15 heures)		1,5
Rabelais, François	<i>Gargantua</i> , chapitre 57, 1534	1,5
Marot, Clément	<i>L'Adieu envoyé aux dames de la cour in Les Épîtres</i> , 1537	1,5
Navarre, Marguerite de	<i>Plus j'ai d'amour, plus j'ai de fâcherie</i> vers 1547 – 1549	1,5
Ronsard, Pierre de	<i>Ode à Cassandre I</i> , 17, 1553 <i>Chanson in Le Second livre des amours : Amours de Marie</i> , 1556	1,5
Du Bellay, Joachim	« Ceux qui ... », <i>Regrets</i> , 1558	1,5
Labé, Louise	« Je vis, je meurs », <i>Sonnet</i> , 1555	1,5
Montaigne, Michel de	<i>Essais</i> , Livre I, chapitre 28 : « De l'amitié », 1580 – 1588 <i>Essais</i> , Livre VI, 1588	1,5
Devoirs électroniques, participation synchrone		
Forum électronique 2		
Compte rendu 2		
Contrôle écrit 2 sur place		1,5
Le Classicisme (15 heures)		1,5
Corneille, Pierre	<i>Le Cid</i> , acte III, scène 4, 1637	1,5
Molière	<i>L'École des femmes</i> , acte III, scène 2, 1662 <i>L'avare</i> , acte IV, scène 7, 1668 <i>Le bourgeois gentilhomme</i> , acte II, scène 4, 1670	1,5
La Fontaine, Jean de	<i>La Cigale et la Fourmi</i> , livre I, fable 1, 1668 <i>Le loup et l'agneau</i> , livre I, fable 10	1,5

Pascal, Blaise	<i>Pensées</i> , 1669 – 1670	1,5
Sévigné, Madame de	<i>Lettres</i> , lettre 19, 1670	1,5
Racine, Jean	<i>Bérénice</i> , acte IV, scène V, 1670 <i>Phèdre</i> , acte I, scène 3, 1677	1,5
Madame de la Fayette	<i>La princesse de Clèves</i> , 1678	1,5
La Bruyère	<i>Les Caractères</i> , 1688	1,5
Devoirs électroniques, participation synchrone		
Forum électronique 3		
Contrôle écrit 3 sur place		1,5
TOTAL		45

Critères pour l'évaluation (sujet à des modifications)

1. Contrôles écrits dans la salle de classe présentielle 30%

Il y aura **trois** contrôles écrits portant respectivement sur le Moyen Âge, la Renaissance et l'époque classique. Ils contrôleront vos connaissances sur l'histoire et l'histoire littéraire de ces périodes ainsi que votre assimilation du travail de lecture et d'analyse des textes. Ils se fonderont en grande partie sur l'accumulation du savoir acquis grâce aux lectures, notes de classe, récitations et aux commentaires. Pas de rattrapage. **Des instructions concernant les contrôles seront postées en avance sur Moodle.**

2. Forums électroniques (a)synchroniques 10%

Il y aura trois forums électroniques concernant les lectures à poster sur Moodle. Pas de traducteurs en ligne. Dans ces forums, on fera appel à votre capacité de réflexion et de raisonnement et à vos capacités de synthèse et compréhension du matériel.

3. Assiduité, ponctualité 15%

Votre présence et votre ponctualité sont indispensables au bon déroulement de ce cours. Toute absence au-delà de trois absences non justifiées baissera votre note d'assiduité. Tout retard de plus de cinq minutes comptera pour une demi-absence.

4. Participation synchrone 15%

D'autre part, la réussite du cours et la vôtre dépendent de votre enthousiasme à commenter et à analyser les textes choisis. Ce cours ne prétend pas être un cycle de conférences mais un dialogue soutenu avec les textes. Vos interventions s'appuieront sur votre travail de préparation et manifesteront votre intérêt à faire de la littérature une source d'apprentissage.

5. Devoirs écrits, petites interrogations écrites (a)synchroniques 20%

Les devoirs écrits et les petits contrôles porteront sur la discussion en classe, les lectures, les termes et définitions, entre autres. L'utilisation des traducteurs en ligne est interdite.

6. Compte rendus ou sommaires

10%

Tout(e) étudiant(e) devra faire **3** compte rendus ou sommaires pendant le semestre. Le professeur vous indiquera le thème ou la/les page(s) à cet effet. Vous êtes responsable d'étudier à fond votre sujet en cherchant le vocabulaire et les références. **À poster sur Moodle sous la forme de vidéo. Limite de temps : 2 minutes. À éviter : lire, être subjectif, répéter les verbes et utiliser un ton familial, entre autres.**

Système de notation : A, B, C, D, F.

A 90 – 100

B 80 – 89

C 70 – 79

D 60 – 69

F 59 - ...

*De ser necesario, se realizará evaluación diferenciada a estudiantes con necesidades especiales.

MANUEL DU COURS À COMMANDER AUPRÈS DE SCHOENHOF'S FOREIGN BOOKS :

http://www.schoenhofs.com/French-4001-with-Professor-Acosta_c_7258.html

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja. *Littérature progressive du français, niveau avancé*. Paris : Clé International, 2019.

MATÉRIELS ET DISPOSITIFS TECHNOLOGIQUES

- syllabus du cours à imprimer ou faire imprimer
- feuille de papier couleur blanche de taille 8,5 x 11,75
- des crayons no 2, une gomme à effacer
- des stylos noir ou bleu foncé et correcteur liquide
- un ordinateur + caméra + microphone
- Internet
- une app gratuite pour scanner : **CamScanner** ou **Genius Scan**.

Dictionnaire recommandé

Rey, Alain. *Le Petit Robert Micro*. Dictionnaires Le Robert : Paris, 2013.

Ouvrages de base

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja, Né Marie-Françoise. *Littérature progressive du français, niveau débutant*. Paris : Clé International, 2004.

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja, Né Marie-Françoise. *Littérature progressive du français, niveau intermédiaire*. Paris : Clé International, 2004.

Blondeau Nicole, Allouache Ferroudja. *Littérature progressive du français, niveau avancé*. Paris : Clé International, 2019.

ADDENDUM

LEY 51

Según la Ley de Servicios Educativos Integrales para Personas con Impedimentos, todo estudiante que requiera acomodo razonable deberá notificarlo al profesor el primer día de clase. Los estudiantes que reciban servicios de Rehabilitación Vocacional deben comunicarse con el (la) profesor(a) al inicio del semestre para planificar el acomodo razonable y el equipo de asistencia necesario conforme a las recomendaciones de la Oficina de Servicios a Estudiantes con impedimentos (OSEI) del Decanato de Estudiantes. También aquellos estudiantes con necesidades especiales de algún tipo de asistencia o acomodo deben comunicarse con el (la) profesor(a). Si un alumno tiene una discapacidad documentada (ya sea física, psicológica, de aprendizaje o de otro tipo, que afecte su desempeño académico) y le gustaría solicitar disposiciones académicas especiales, éste debe comunicarse con la Oficina de Servicios a Estudiantes con Impedimentos (OSEI) del Decanato de Estudiantes, a fin de fijar una cita para dar inicio a los servicios pertinentes.

INTEGRIDAD ACADÉMICA

La Universidad de Puerto Rico promueve los más altos estándares de integridad académica y científica. El Artículo 6.2 del Reglamento General de Estudiantes de la UPR (Certificación Núm. 13, 2009-2010, de la Junta de Síndicos) establece que “la deshonestidad académica incluye, pero no se limita a: acciones fraudulentas, la obtención de notas o grados académicos valiéndose de falsas o fraudulentas simulaciones, copiar total o parcialmente la labor académica de otra persona, plagiar total o parcialmente el trabajo de otra persona, copiar total o parcialmente las respuestas de otra persona a las preguntas de un examen, haciendo o consiguiendo que otro tome en su nombre cualquier prueba o examen oral o escrito, así como la ayuda o facilitación para que otra persona incurra en la referida conducta”. Cualquiera de estas acciones estará sujeta a sanciones disciplinarias en conformidad con el procedimiento disciplinario establecido en el Reglamento General de Estudiantes de la UPR vigente. **Para velar por la integridad y seguridad de los datos de los usuarios, todo curso híbrido y en línea deberá ofrecerse mediante la plataforma institucional de gestión de aprendizaje, la cual utiliza protocolos seguros de conexión y autenticación. El sistema autentica la identidad del usuario utilizando el nombre de usuario y contraseña asignados en su cuenta institucional. El usuario es responsable de mantener segura, proteger, y no compartir su contraseña con otras personas.**

NORMATIVA SOBRE DISCRIMEN POR SEXO Y GÉNERO EN MODALIDAD DE VIOLENCIA SEXUAL

“La Universidad de Puerto Rico prohíbe el discrimen por razón de sexo y género en todas sus modalidades, incluyendo el hostigamiento sexual. Según la Política Institucional contra el Hostigamiento Sexual en la Universidad de Puerto Rico, Certificación Núm. 130, 2014-2015 de la Junta de Gobierno, si un estudiante está siendo o fue afectado por conductas relacionadas a hostigamiento sexual, puede acudir ante la Oficina de Procuraduría Estudiantil, el Decanato de Estudiantes o la Coordinadora de Cumplimiento con Título IX para orientación y/o presentar una queja”.